

Réouverture des déchetteries : mode d'emploi

Les déchetteries du Sud Territoire rouvrent aux habitant(e)s à compter du lundi 11 mai pour la déchetterie de Fêche l'Église et du mercredi 13 mai pour la déchetterie de Florimont.

Sur le principe d'une rotation des communes selon un planning préétabli (voir ci-joint en ANNEXE), les déchetteries de Fêche l'Église et de Florimont rouvriront respectivement les 11 et 13 mai. Un principe en vigueur a minima sur les deux premières semaines de remise en service des déchetteries et qui pourra être prolongé en fonction de la situation. Ainsi, du 11 au 23 mai,

les habitant(e)s des communes de Croix, Fêche l'Église, Saint-Dizier-L'Évêque, Villars-le-Sec et Lebetain seront accueilli(e)s sur le site de Fêche l'Église **mercredi 13/05 et mercredi 20/05 aux horaires habituels (9h à 11h45 et 13h30 à 17h15)**

Reprise déchetterie

SITE DE FECHE L'EGLISE

MERCREDIS 13/05 ET 20/05
De 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

*Pour les habitant(e)s des
communes de Croix,
Fêche l'Église,
Saint-Dizier-L'Évêque,
Villars-le-Sec et
Lebetain*

A noter que la déchetterie mobile restera fermée jusqu'à fin mai a minima.

Le service des Ordures Ménagères de la CCST précise par ailleurs dans un document synthétique les consignes à respecter lors de la venue à la déchetterie (voir ci-joint en ANNEXE), parmi lesquelles :

- Respect des gestes barrières, en particulier de la distanciation.
- Nombre maximal de 5 véhicules dans l'enceinte de chaque site.
 - Une seule personne par benne.
 - Aucune aide au déchargement des équipes CCST.
- ...

Le Service Ordures Ménagères de la CCST se réserve le droit d'interdire l'accès à la déchetterie à tout usager ne respectant pas les consignes.

Le service de Police Municipale Intercommunale viendra prêter main forte lors de la réouverture aux équipes des déchetteries en veillant au respect des consignes et en assurant la sécurité sur chacun des deux sites.

Afin de gagner du temps au moment des dépôts, les habitant(e)s sont invité(e)s à séparer en amont leurs déchets par catégorie : tout-venant, végétaux, bois, gravats...

Le service des Ordures Ménagères de la CCST remercie par avance les habitant(e)s pour le respect des consignes et des modalités transitoires d'accès aux déchetteries et se tient à leur disposition pour toute question.

ANNEXES :

- CONSIGNES AUX USAGERS

- PLANNING COMPLET DU 11 AU 23 MAI, POUR INFORMATION

CONTACT

Maryse CAPTON, Directrice générale des services de la CCST
03 84 56 26 07 – maryse.capton@cc-sud-territoire.com

www.cc-sud-territoire.fr